

Pour diffusion immédiate

Report de taxes et investissement pour les parcs

Faits saillants du conseil de ville du 23 mars 2021

Brossard, le 24 mars 2021 – Hier soir, lors de l’assemblée régulière du conseil municipal de la Ville de Brossard, les élus ont adopté de nombreuses résolutions qui auront un impact positif sur les citoyennes et les citoyens, dont un report de taxes et des investissements importants dans plusieurs parcs de la ville. Voici les principaux faits saillants de cette séance.

Taxes foncières : report du 2^e versement de huit mois

La Ville de Brossard offrira à celles et ceux qui en ont besoin de reporter l’échéance du 2^e versement de paiement des taxes, initialement prévu le 9 avril, au 7 décembre 2021, soit un répit de huit (8) mois pour les contribuables et les entreprises.

Les citoyennes et les citoyens qui ont déjà transmis un chèque postdaté en date du 9 avril, et qui souhaitent se prévaloir du report de la date d’échéance de paiement, pourront communiquer avec Services Brossard à services@brossard.ca. Un membre de la Direction des finances les contactera pour prendre un arrangement.

Les contribuables en mesure d’assumer leurs factures selon les dates d’échéance prévues sont invités à le faire.

Parcs : un investissement de 6 600 000 \$

Le conseil municipal a adopté hier le règlement REG-438 qui a pour objet de décréter des travaux d’aménagement de parcs et espaces verts en 2021 et 2022. Les endroits visés sont les parcs Beaumont, Bourgogne, Marin, Montpetit, Olympia, Poly-Aréna (conception) et Sorbonne ainsi qu’un terrain de soccer synthétique au parc Poly-Aréna et une piste cyclable au parc Radisson. Le présent règlement est au montant de 6 600 000 \$, et inclut les travaux, les services professionnels internes et externes ainsi que les frais de financement.

Bonification du couvert forestier

Dans le cadre du Jour de l’arbre, un montant de 37 100 \$ sera affecté à la plantation d’arbres et permettra à la Ville d’augmenter le couvert forestier dans les secteurs les plus affectés par les îlots de chaleur. Un suivi des travaux de plantation effectués en 2021 sera réalisé à la Commission en environnement et développement durable.

Des programmes de subvention pour allier économie et écologie

Les mesures incitatives, telles que les programmes de subvention, constituent des outils efficaces pour encourager certains comportements et choix écoresponsables. C’est pour cette raison que le conseil municipal a adopté une résolution qui permettra aux Brossardoises et Brossardois de bénéficier de subventions à l’achat de produits de consommation écoresponsables qui favoriseront, en outre, la bonification de la canopée urbaine, la réduction à la source, et la réalisation d’initiatives citoyennes en matière d’environnement. Ce sont 27 500 \$ qui seront répartis dans ces divers programmes.

Mise en valeur des milieux naturels

À la suite de l'acquisition d'un lot d'une superficie de 23 hectares situé dans le Bois de Brossard, et avec l'appui de REM inc. et de Nature-Action Québec (NAQ), la Ville aménagera une prairie agricole (5 hectares) et effectuera une plantation d'arbustes fruitiers (1 hectare). Ce projet de renaturalisation présente une rare opportunité pour créer un habitat de qualité pour des espèces d'oiseaux champêtres. La somme de 15 000 \$ sera utilisée à des fins de services professionnels pour réaliser ce projet.

Retour sur le Plan d'action en environnement 2020 – 2021

Sur un total de 40 actions figurant au Plan d'action en environnement 2020 – 2021, 30 d'entre elles ont été complétées au cours de la dernière année, notamment :

- Adoption de la Politique d'agriculture urbaine;
- Obtention de la certification « Ville amie des monarques »;
- Identification des stratégies et interventions visant à augmenter l'accessibilité aux cours d'eau;
- Élaboration et présentation du concept d'aménagement pour le site d'accueil du Bioparc;
- Plantation de quatre cent soixante-dix (470) arbres supplémentaires dans les espaces publics pour un total de mille cent vingt-trois (1 123) arbres et de quatre mille (4 000) arbustes et vivaces;
- Élaboration du Plan local de déplacements;
- Obtention d'une subvention de 50 000 \$ pour la réalisation d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques.

Pour rester branché sur le conseil

Chaque séance du conseil municipal est diffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Brossard et sur la page Web brossard.ca/conseil. Le procès verbal de la dernière séance sera disponible sur cette page au cours des prochains jours.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311